



## De vive voix 3.30 : Assurance qualité VS autonomie professionnelle

3 mai 2016 · par seeclg

\* Ceci est une version papier d'un bulletin électronique.  
Les liens renvoient donc à des documents ou à des articles qui sont accessibles sur le site [seeclg.org](http://seeclg.org).

### **Retour de l'assurance qualité ET défense de l'autonomie professionnelle**

Vous vous en souviendrez sans doute : dans le cadre de l'implantation de la phase «audit» de l'assurance qualité (AQ), la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) devait visiter le Collège Lionel-Groulx à l'automne 2015. Le Collège, en vue de cette visite, devait soumettre à la CEEC un rapport d'autoévaluation de ses mécanismes d'AQ. Toutefois, dans la foulée des compressions dans les cégeps, les directeurs généraux des collèges avaient décidé de boycotter cette implantation. Or la CEEC a proposé un allègement des mécanismes de reddition de comptes (vous pouvez [consulter ici cette nouvelle version du cadre de référence de l'AQ](#)), et la Direction devrait donc remettre, fort probablement d'ici la fin de la présente année scolaire, son rapport d'autoévaluation à la CEEC (pour une visite de la CEEC l'automne prochain).

Dans la foulée d'une mobilisation nationale de la FNEEQ contre l'AQ, les profs de Lionel-Groulx s'étaient dissociés du processus d'audit d'AQ à leur assemblée générale du 12 mars 2014 et n'avaient donc pas participé à l'élaboration de ce rapport d'autoévaluation. Quoiqu'il en soit, ce rapport sera bel et bien déposé et pourrait avoir des impacts sur notre travail. Dans le respect de l'esprit de la Loi sur les collèges et de l'entente locale qui encadre notre commission des études, nous avons rappelé à la direction que ce rapport doit être soumis à un avis de la commission des études avant d'être déposé au conseil d'administration du collège. Nous attendons toujours des nouvelles à ce sujet (le rapport ne serait pas encore prêt).

Par ailleurs, le nouveau cadre «allégé» de l'AQ comprend toujours, à titre de «mécanisme assurant la qualité de l'évaluation des apprentissages», le critère de l'«équité». Vous vous en souviendrez peut-être, à la fin de la dernière année scolaire (en mai 2015), le syndicat des profs avait déposé un grief sur le

non-respect de l'autonomie professionnelle des enseignants en matière de plans cadres. Nous en avons fait part en assemblée générale par le biais du [Rapport annuel du SEECLG](#) : « En effet, un grief [...] a été déposé à la fin mai contre une pratique récente de la Direction des études visant à imposer, via les plans cadres, des contraintes pour la production finale d'intégration des cours (trois cas recensés au moment d'écrire ces lignes).» (p.11) En juin dernier, lors d'une rencontre avec le Directeur des études à ce sujet, nous avons compris que la direction acceptait de s'en remettre au professionnalisme des enseignants afin d'assurer cette équité.

Bien que le DÉ n'ait jamais donné suite à ces discussions, nous pensions que le problème était réglé puisque depuis, de nombreux plans cadres jugés auparavant inadéquats avaient été acceptés tel quels. Or (est-ce en lien avec la fin du boycott de l'AQ ou le fruit du hasard?) voilà que la Direction des études revient à son interprétation de l'année dernière au sujet des plans cadres. Nous avons appris qu'elle a rétroactivement invalidé certains plans cadres produits cette année alors que ceux-ci respectent la PIEA et que notre contrat travail reconnaît notre autonomie en cette matière (article 4-1.05; sans compter notre récent rangement 23, qui atteste aussi de notre autonomie professionnelle). Nous avons demandé une rencontre d'urgence avec la Direction des études afin de dénouer cette impasse. Au moment d'écrire ces lignes, la direction ne nous a toujours pas confirmé de date de rendez-vous. Si le dossier est toujours bloqué à la mi-mai, nous devons aborder la question à l'assemblée générale du 18 mai.

---

## Parole aux membres

*Si vous désirez vous exprimer sur un sujet d'intérêt et être publié dans le De vive voix, faites parvenir vos articles à Isabelle Pontbriand ([ipontbriandseeclg@gmail.com](mailto:ipontbriandseeclg@gmail.com)).*

---

## À VENIR

### Activités des profs

*Si vous désirez informer vos collègues de vos activités, n'hésitez pas à le signaler à [ipontbriandseeclg@gmail.com](mailto:ipontbriandseeclg@gmail.com)*

### Local

- 6 mai : Date limite pour soumettre la répartition de la tâche.
- 18 mai : Assemblée générale du SEECLG (D-415, heure à confirmer).
- 24 mai : Réunion du conseil d'administration du Collège.
- 27 mai : Réunion de la commission des études.
- 1er juin : Nouveauté : date limite supplémentaire pour présenter une demande de PVRTT (après la répartition : donc le pourcentage de réduction, transformé en ETC, sera égal à la valeur en ETC du remplacement; pour plus d'infos, consultez votre exécutif syndical).
- 3 juin : Assemblée générale annuelle et dîner syndical de fin d'année.

## National

- 5 mai : Le comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) nous invite à poursuivre la réflexion sur l'état du syndicalisme dans la région à 19 h au Centre St-Pierre (1212, rue Panet, Montréal). [Plus d'informations ici.](#)
- 12-13 mai : Dernier regroupement cégep (FNEEQ) de l'année (à Montréal).
- 24 au 27 mai : Congrès du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides (à St-Sauveur).
- 25 au 27 mai : Conseil fédéral de la FNEEQ (à Montréal).
- 9 au 14 août (à Montréal) : La FNEEQ sera au coeur de l'[ESPACE ÉDUCATION](#) du Forum social Mondial. Envie de vous impliquer dans l'élaboration d'un atelier ou d'une conférence? [Plus d'informations ici; inscription](#)  
[ici.](#)

- [Nouvelles FNEEQ.](#)
- [Nouvelles CSN.](#)

